

Ministère de la Justice Burundaise

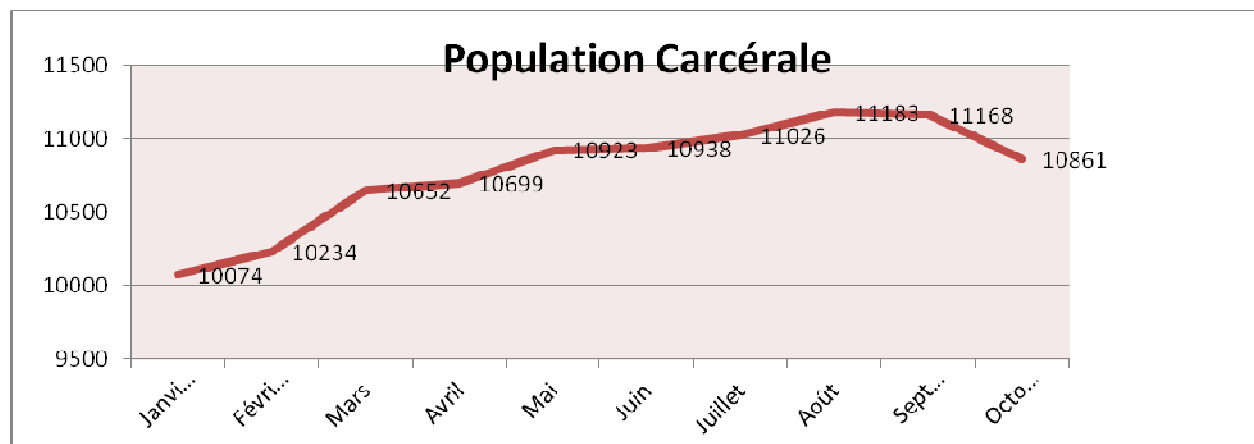
INDICATEURS PRINCIPAUX	2T 2011	3T 2011	Taux d'Accroissement Trimestrielle (TAT)
Dossiers pendants devant les juridictions	55 681	58 475	5%
Rendement moyen des magistrats du siège (Cible 6)	3,5	2,9	-17%
Dossiers pendants devant les Parquets et parquets généraux	10 380	10 447	1%
Rendement moyen des magistrats des parquets et parquets généraux (cible 15)	8,1	7,4	-9%
Population carcérale	10 938	10 861	-1%
Taux d'occupation des prisons burundaises	270,10%	268,17%	-1%
Ratio nombre de prévenus sur nombre de condamnés	55,50%	52,30%	-6%

TABLEAU DE BORD DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE BURUNDAISE 3^{ème} Trimestre

Réalisé par :

Le Service Statistique du Ministère de la Justice Burundaise

Avec un Appui Technique et Financier de la Coopération Technique Belge



0.1. Table des matières

0.1. ABREVIATIONS..... 3

0.2. NOTE LIMINAIRE 4

I. SITUATION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA JUSTICE AU IIEME TRIMESTRE AU NIVEAU DES JURIDICTIONS DU SIEGE 5

 I.1. OFFRE ET DEMANDE DE LA JUSTICE AUX NIVEAU DU SIÈGE 5

 I.2. EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA JUSTICE BURUNDAISE DES JURIDICTIONS DU SIÈGE 6

II. SITUATION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA JUSTICE AU IIEME TRIMESTRE AU NIVEAU DES PARQUETS ET PARQUETS GENERAUX..... 7

 II.1. OFFRE ET DEMANDE DE LA JUSTICE AU NIVEAU DES PARQUETS ET PARQUETS GÉNÉRAUX 7

 II.2. SITUATION DES INDICATEURS D’OFFRE ET DE LA DEMANDE DANS LES PARQUETS ET PARQUETS GÉNÉRAUX BURUNDAIS 8

III. SITUATION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA JUSTICE AU IIEME TRIMESTRE AU NIVEAU DES PRISONS 9

 III.1 : OFFRE ET DEMANDE DES SERVICES PÉNITENTIELS 9

 III.2 : SITUATION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DES PRISONS À LA FIN D’OCTOBRE 2011 10

 III.3 : MOTIFS DE SORTIES DES PRISONS AU COURS DU IIIÈME TRIMESTRE..... 11

IV. ANNEXES : CLASSEMENT DES JURIDICTIONS SUIVANT LE RENDEMENT DES MAGISTRATS 14

 IV.1. LES JURIDICTIONS DU SIÈGE 14

 IV.2. LES PARQUETS DE LA RÉPUBLIQUE 15

 IV.3. LES INFRACTIONS RETENUS PAR PARQUETS DE LA RÉPUBLIQUE 16

0.1. Abréviations

A.I	: Affaires inscrites
A.J	: Affaires jugées
A.O.J	: Agent de l'Ordre Judiciaire
B.I.F	: Burundi International Franc
C.A	: Cour d'Appel
C.A.C	: Cour Anti-corruption
C.A.D	: Cour Administrative
C.E.D.J	: Centre d'Etudes et de Documentation Juridiques
C.F.P.J	: Centre de Formation Professionnelle de la Justice
C.S	: Cour Suprême
C.T.B	: Agence Belge au Développement
D.G	: Direction Générale du Ministère de la Justice
D.G.A.P	: Direction Générale des Affaires Pénitentiaires
I.G.J	: Inspection Générale de la Justice
M.J	: Ministère de la Justice
Mag	: Magistrat
N.D	: Non Disponible
P.Q	: Parquet de la République
R.O.I	: Règlement d'Ordre Intérieur
S.N.L	: Service National de la Législation
T.C.O	: Tribunal de Commerce
T.G.I.	: Tribunal de Grande Instance
T.T.V	: Tribunal du Travail

0.2. Note liminaire

Le présent document est le troisième Tableau de Bord du Ministère de la Justice Burundaise. Il fait suite à deux précédents et a pour objectif de transmettre aux décideurs du Ministère de la Justice, les statistiques mesurant l'activité judiciaire durant un trimestre. Comme pour les autres, les données ont été établies conformément aux principes statistiques avec une méthodologie validée par les professionnels du secteur.

Tous les contrôles nécessaires qu'impliquent les normes d'un travail scientifique de qualité ont été appliqués, et notamment:

- La mise en place d'outils de collecte uniformisés et validés par les cadres du Ministère, les différents intervenants ainsi que les professionnels de l'Institut National des Statistiques;
- Le contrôle, au niveau de la production des données, à travers un encadrement des services des juridictions chargés de collecter les données de base;
- Le contrôle strict du processus de codification, de saisie et de traitement des données au sein du Service Statistiques.

Dans les tableaux suivants sont présentés les résultats trimestriels et cumulés des activités des juridictions et des établissements pénitentiaires pour la période allant de juillet à Septembre 2011.

Le Tableau de Bord de la Justice est désormais publié à un rythme trimestriel. Par ailleurs, pour le premier Tableau de Bord, le Service Statistiques de l'Inspection Générale de la justice a en plus travaillé de manière **rétrospective sur des données reprises dans des rapports de l'inspection Générale depuis 2001** afin de dégager les grandes tendances concernant le budget du Ministère de la Justice, les activités des prisons, la demande et l'offre de justice. Pour le second, le Service Statistique est revenu sur la **nécessité d'optimiser l'affectation des magistrats en se focalisant beaucoup plus sur la variable de l'arriéré judiciaire**. La plupart des hypothèses développées nécessitent des vérifications empiriques. Comme annoncé dans le précédent document, ce troisième Tableau de bord revient en annexe et sans commentaires, sur **les principales infractions retenues** par les parquets et parquets généraux au cours de ce troisième trimestre.

En fin de rapport, nous sommes aussi revenu sur le classement des **juridictions suivant la variable du rendement**. Nous signalons aussi que ce classement n'a pas l'intention de montrer que certaines juridictions moins bien classées ne travaillent pas par rapport à d'autres, mais elle lance les bases d'une recherche des déterminants d'un meilleur rendement. Le tableau de bord du quatrième trimestre portera sur la célérité de la justice tant au niveau pénal que civil. Nous pensons aussi mettre à disposition du public le premier annuaire statique de la justice Burundaise.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement et/ou commentaire complémentaires.

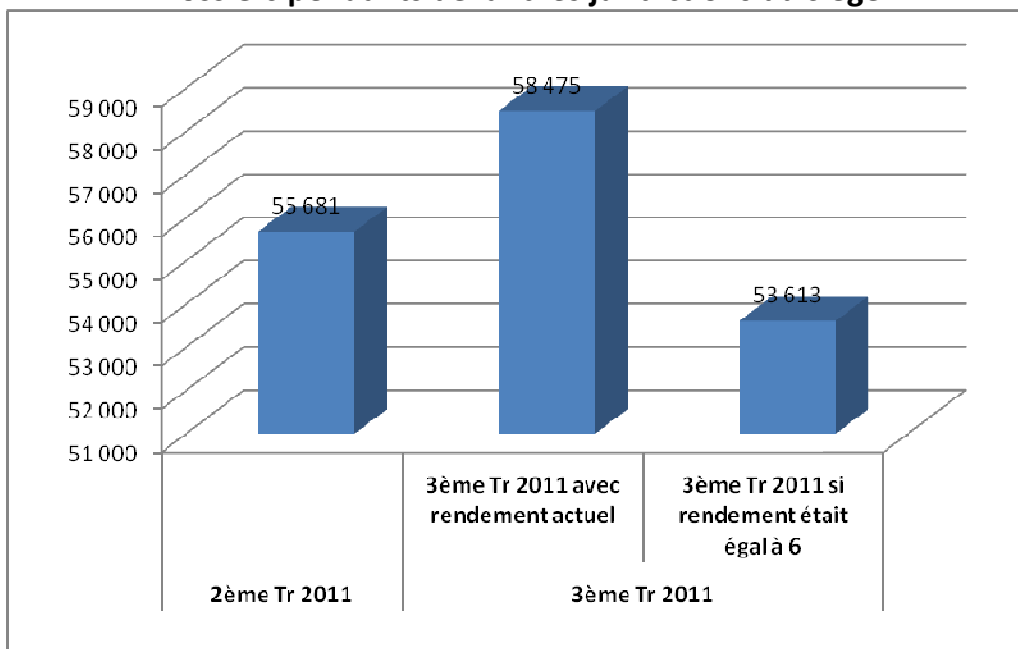
I. Situation des principaux indicateurs de la justice au IIIème trimestre au niveau des juridictions du siège

I.1. Offre et demande de la Justice aux niveau du siège

a. Points saillants

- Le rendement moyen des magistrats est en nette diminution pour le troisième trimestre 2011 passant ainsi de 3,5 au second trimestre à 2,9 pour ce troisième trimestre. Seules les juridictions de Kayanza (7,4), Mwaro (6 ,1) atteignent le rendement de 6 qui est la norme établie dans les Règlements d’Ordre Intérieur et les deux occupent respectivement la première et la deuxième place. Comme pour le trimestre précédent, il est à remarquer que les hautes juridictions affichent des rendements faibles par rapport aux juridictions provinciales.
- Lors de ce troisième trimestre, la demande et l’offre de la justice a nettement diminué. La demande a ainsi diminué de 5,1% tandis que l’offre descendait de 15,6%. Ces diminutions peuvent être attribuées à l’indisponibilité des magistrats qui ont été en grève pendant une partie du mois de septembre.
- Le manque à gagner (exprimant la différence entre le nombre de dossiers clôturés si le rendement était égal à 6 et le nombre de dossiers réellement clôturés) continue à augmenter et est passé de 3.121 au second trimestre à 3.955 au troisième trimestre, soit une augmentation en pourcentage de 26,7%. Cela démontre un ralentissement important du fonctionnement des juridictions durant ce trimestre.
- Le nombre d’affaires pendantes devants les juridictions (Stocks judiciaire) a augmenté de 5% en un trimestre comme représenté dans le graphique ci-dessous. Au contraire si le rendement avait été de 6 dossiers par magistrats l’arriéré judiciaire aurait diminué de 3% (voir tableau ci-dessous).

Dossiers pendants devant les juridictions du siège



I.2. Evolution des principaux indicateurs de la justice Burundaise des juridictions du siège

Type de Juridiction	Structure	Affaires en cours d'instruction à la fin du trimestre		Affaires inscrites pendant le trimestre (AI)		Affaires jugées au cours du trimestre (AJ)		Nbre de magistr ayant exercés au cours du Tr		Rendement mensuel des magistrats		Ratio nombre d'AJ sur le nombre d'AI		H1:Nombre de dossiers clôturés si rendt = 6		Manque à gagner	
		2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr
Total Général	Au niveau national	55 681	58 475	5 808	5 510	4 295	3 623	412	421	3,5	2,9	0,74	0,66	7 416	7 578	3 121	3 955
Cour Suprême	Ensemble	6 402	6 748	565	667	254	221	18	18	4,7	4,1	0,45	0,33	324	324	70	103
	CS	6402	6748	565	667	254	221	18	18	4,7	4,1	0,45	0,33	324	324	70	103
Cours d'Appel	Ensemble	4 194	4 403	366	369	284	225	46	48	2,1	1,6	0,78	0,61	828	864	544	639
	CA Bujumbura	3166	3260	213	233	132	132	24	25	1,8	1,8	0,62	0,57	432	450	300	318
	CA Gitega	458	490	85	78	92	42	9	9	3,4	1,6	1,08	0,54	162	162	70	120
	CA NGOZI	570	653	68	58	60	51	13	14	1,5	1,2	0,88	0,88	234	252	174	201
Tribunaux de Grande Instance	Ensemble	38 398	40 682	4 498	4 207	3 456	2 875	276	285	4,2	3,4	0,77	0,68	4 968	5130	1512	2255
	TGI BUBANZA	1349	1237	125	161	109	137	16	14	2,3	3,3	0,87	0,85	288	252	179	115
	TGI BUJA MAIRIE	5293	5694	355	637	518	261	41	41	4,2	2,1	1,46	0,41	738	738	220	477
	TGI BUJA RURAL	2182	2246	281	281	228	228	31	31	2,5	2,5	0,81	0,81	558	558	330	330
	TGI BURURI	3218	4494	264	248	169	238	17	18	3,3	4,4	0,64	0,96	306	324	137	86
	TGI CANKUZO	1043	669	162	162	90	90	7	7	4,3	4,3	0,56	0,56	126	126	36	36
	TGI CIBITOKI	1981	2120	226	336	268	173	16	19	5,6	3,0	1,19	0,51	288	342	20	169
	TGI GITEGA	3321	3568	376	329	209	134	19	19	3,7	2,4	0,56	0,41	342	342	133	208
	TGI KARUZI	1116	1176	235	203	137	171	12	12	3,8	4,8	0,58	0,84	216	216	79	45
	TGI KAYANZA	2145	2301	808	239	265	243	12	11	7,4	7,4	0,33	1,02	216	198	-49	-45
	TGI KIRUNDO	2698	2798	253	302	180	158	14	15	4,3	3,5	0,71	0,52	252	270	72	112
	TGI MAKAMBA	2580	2629	208	181	201	145	11	11	6,1	4,4	0,97	0,80	198	198	-3	53
	TGI MURAMVYA	1938	1982	219	207	204	163	15	15	4,5	3,6	0,93	0,79	270	270	66	107
	TGI MUYINGA	2339	2444	234	180	145	135	12	17	4,0	2,6	0,62	0,75	216	306	71	171
	TGI MWARO	2063	2100	212	215	185	182	10	10	6,2	6,1	0,87	0,85	180	180	-5	-2
	TGI NGOZI	3276	3358	235	247	192	162	17	18	3,8	3,0	0,82	0,66	306	324	114	162
	TGI RUTANA	985	992	187	139	217	106	15	13	4,8	2,7	1,16	0,76	270	234	53	128
	TGI RUYIGI	871	874	118	140	139	149	11	14	4,2	3,5	1,18	1,06	198	252	59	103
Juridictions spécialisés	Ensemble	6 687	6 642	379	267	301	302	72	70	1,4	1,4	0,79	1,13	1 296	1 260	995	958
	CAD Ngozi	189	187	9	6	6	9	3	3	0,7	1,0	0,67	1,50	54	54	48	45
	CAD Bujumbura	2693	2649	101	53	62	94	17	15	1,2	2,1	0,61	1,77	306	270	244	176
	CAD Gitega	103	90	14	7	23	19	8	8	1,0	0,8	1,64	2,71	144	144	121	125
	Cour Anti-cor	170	228	78	49	52	35	9	8	1,9	1,5	0,67	0,71	162	144	110	109
	TCo Bujumbura	1116	1101	59	40	39	32	15	16	0,9	0,7	0,66	0,80	270	288	231	256
	TTv Bujumbura	2374	2352	104	101	110	98	17	16	2,2	2,0	1,06	0,97	306	288	196	190
	TTv Gitega	42	35	14	11	9	15	3	4	1,0	1,3	0,64	1,36	54	72	45	57

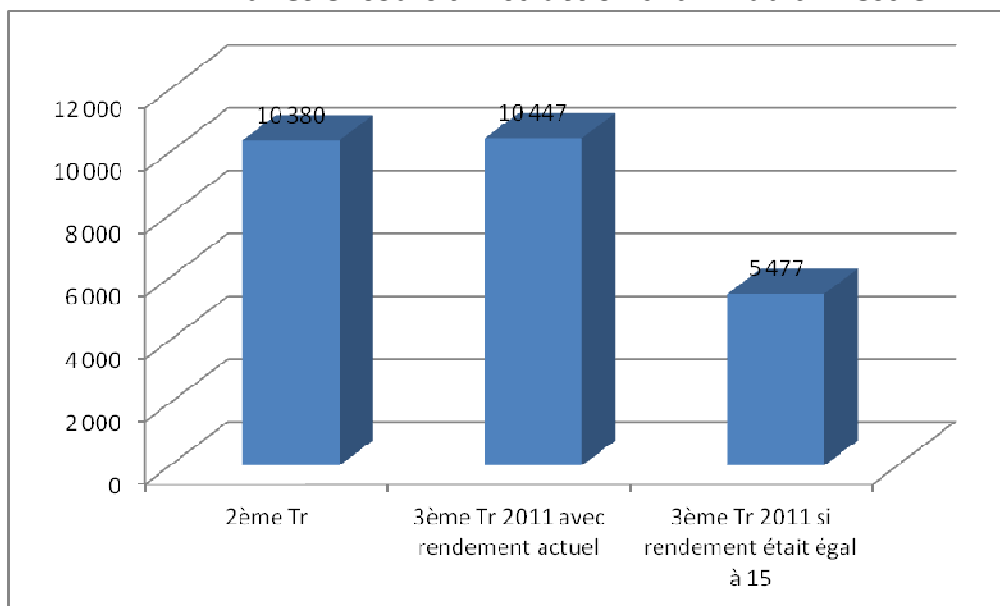
II. Situation des principaux indicateurs de la justice au IIIème trimestre au niveau des parquets et parquets généraux

II.1. Offre et demande de la Justice au niveau des Parquets et Parquets Généraux

a. Points saillants

- Aucun parquet n'a atteint le rendement de 15 affaires répressives clôturées par magistrat et par mois qui est la norme établie dans les Règlements d'Ordre Intérieur. Les parquets de Muyinga, Gitega et Cibitoke occupent respectivement la première, la deuxième et la troisième place; Le graphique suivant montre que si jamais ce rendement était respecté, les encours d'instruction (pendantes) diminueraient de moitié et passeraient de 10 380 à 5 477.
- Au niveau des parquets et parquets généraux, si le rendement des magistrats pouvaient être de 15 dossiers répressifs clôturés par mois et par magistrat tels que stipulé dans le ROI des magistrats, ce stock s'écoulerait beaucoup plus rapidement que le mois précédent ;
- Pour la première fois depuis cette année, l'offre de la justice pour ce qui est des parquets et parquets généraux a été légèrement supérieure à la demande ;
- La répartition des magistrats auprès des parquets n'est pas optimale puisque ce ne sont pas les parquets qui ont le plus de demande qui ont le plus de magistrats. Le rendement des Parquets Généraux près les Cours d'Appel reste les plus bas de toute la chaîne. Cependant, il ya lieu noter l'évolution du Parquet Général de la république qui voit son rendement passer de 6,6 au second trimestre à 10.3 en ce troisième trimestre.

Affaires encours d'instruction à la fin du trimestre



II.2. Situation des indicateurs d'offre et de la demande dans les Parquets et parquets généraux burundais

Structure	Affaires pendantes devant le parquet la fin du trimestre		Affaires inscrites au parquet pendant le trimestre (AI)		Affaires clôturées au cours du trimestre (AJ)		Nbre de magistrats ayant exercé au cours du trimestre		Rendement mensuel des magistrats		% du nombre d'AJ sur le nombre d'AI		H1: Nombre de dossiers clôturés si rendement = 15		Manque à gagner	
	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr	2ème Tr	3ème Tr
Au niveau national	10 380	10 447	5 836	4 907	4 943	4 840	203	218	8,1	7,4	0,8	1,0	9135	9810	4 192	4 970
Ensemble	1 534	1 176	623	105	297	463	15	15	6,6	10,3	0,5	4,4	675	675	378	212
PQG CS BUJ.	1 534	1 176	623	105	297	463	15	15	6,6	10,3	0,5	4,4	675	675	378	212
Ensemble	334	423	122	334	183	245	29	30	2,1	2,7	1,5	0,7	1305	1350	1 122	1 105
PQG CA Bujumbura	307	246	78	66	132	127	15	14	2,9	3,0	1,7	1,9	675	630	543	503
PQG CA Gitega	24	116	32	150	17	58	7	8	0,8	2,4	0,5	0,4	315	360	298	302
PQG CA NGOZI	3	61	12	118	34	60	7	8	1,6	2,5	2,8	0,5	315	360	281	300
Ensemble	8329	8 754	5070	4441	4348	4016	152	167	9,5	8,0	0,9	0,9	6840	7515	2 492	3 499
PQ TGI BUBANZA	877	901	270	189	159	165	8	9	6,6	6,1	0,6	0,9	360	405	201	240
PQ TGI BUJA MAIRIE	4799	4 855	759	832	460	776	16	28	9,6	9,3	0,6	0,9	720	1245	260	469
PQ TGI BUJA RURAL	143	197	270	237	275	183	16	17	5,7	3,6	1	0,8	720	765	445	582
PQ TGI BURURI	197	140	285	212	296	269	13	13	7,6	6,9	1	1,3	585	585	289	316
PQ TGI CANKUZO	51	96	242	226	181	181	6	6	10,1	9,5	0,7	0,8	270	285	89	104
PQ TGI CIBITOKI	103	-8	288	215	293	326	10	9	9,8	12,1	1	1,5	450	405	157	79
PQ TGI GITEGA	283	270	354	143	209	156	5	4	13,9	13,0	0,6	1,1	225	180	16	24
PQ TGI KARUZI	2	2	171	118	224	118	6	7	12,4	5,4	1,3	1,0	270	330	46	212
PQ TGI KAYANZA	69	68	248	189	276	190	13	12	7,1	5,1	1,1	1,0	585	555	309	365
PQ TGI KIRUNDO	518	539	280	181	300	160	8	5	12,5	10,0	1,1	0,9	360	240	60	80
PQ TGI MAKAMBA	23	41	236	223	242	205	8	8	10,1	8,5	1	0,9	360	360	118	155
PQ TGI MURAMVYA	80	161	297	260	241	179	11	11	7,3	5,6	0,8	0,7	495	480	254	301
PQ TGI MUYINGA	306	306	304	294	179	294	6	7	9,9	14,7	0,6	1,0	270	300	91	6
PQ TGI MWARO	92	321	210	422	205	193	6	8	11,4	7,7	1	0,5	270	375	65	182
PQ TGI NGOZI	699	754	505	343	382	288	7	9	18,2	10,3	0,8	0,8	315	420	-67	132
PQ TGI RUTANA	33	72	198	201	183	162	5	6	12,2	9,0	0,9	0,8	225	270	42	108
PQ TGI RUYIGI	54	39	153	156	243	171	8	7	10,1	8,1	1,6	1,1	360	315	117	144
Ensemble	183	94	21	27	115	116	7	6	5,5	6,4	5,5	4,3	315	270	200	154
PQC. A-corruption	183	94	21	27	115	116	7	6	5,5	6,4	5,5	4,3	315	270	200	154

III. Situation des principaux indicateurs de la justice au IIème trimestre au niveau des prisons

III.1. Offre et demande des services pénitentiaires

a. Points saillants

- Une population carcérale au 31 Septembre 2011 en baisse par rapport à la fin du trimestre passé ;
- Une stagnation toute l'année, du nombre de places disponibles dans les prisons Burundais ;
- Une légère baisse de la surpopulation carcérale qui passe de 270,1% à la fin du deuxième trimestre à 268,2% au 31 Septembre 2011;
- Une légère baisse du nombre de prévenus dans la population carcérale qui passe de 55,5% à la fin du premier trimestre à 52,3% à la fin du troisième trimestre;
- 335 militaires, 206 policiers et 182 démobilisés étaient en prison à la fin du troisième trimestre de 2011;
- 367 mineurs étaient aussi incarcérés à cette période.

b. Commentaires Généraux

- **Le nombre de détenus** dans les prisons burundaises vient de connaître une légère baisse en passant de 10.938 à 10.861 prisonniers. Les espaces restants toujours constants, le taux d'occupation des prisons Burundais est actuellement de 268,2% avec des disparités énormes entre les prisons comme signalé lors du trimestre passé. En effet la prisons de Muramvya reste la plus surpeuplée et son taux d'occupation est passé de 599,0% à 651,00% en un trimestre. La prison de Ngozi homme prend cette fois la deuxième place et son taux d'occupation passe de 463,5% à 484,25% pour la même période. La prison de Mpimba qui gagne une place a connu une légère diminution pour ce trimestre et son taux passe de 451,4% à 428,38% à la fin du troisième trimestre.
 - La **détention provisoire** continue à diminuer et passe de 55% au second trimestre à 52,3% à la fin de septembre. Ce chiffre est en effet tiré par les prisons de Muyinga (de 74,3% à 62,3%), Mpimba en mairie de Bujumbura (de 72,9 à 69,6%) et la prison de Bururi (de 67,4% à 59,4%). Il est cependant recommandé de procéder à des sessions pénales prioritaires dans les ressorts concernés par ces prisons.
 - Les motifs de sortie des prisons restent essentiellement la liberté provisoire (de 51% à 49%) et l'expiration des peines (de 24% à 26%). Les cas de libération conditionnelle restent très rares. Le nombre important d'acquiescement (16%) laisse penser que la mise en détention préventive est encore trop systématique et ne repose pas sur les pièces du dossier.
 - La relative bonne tendance des indicateurs des services pénitentiaires est probablement due aux visites du parquet général dans certaines prisons du Burundi.
-

III.1 : Situation des principaux indicateurs des prisons à la fin d'Octobre 2011

Prisons	Structure	Population carcérale		Nombre personnes en détention préventive		Nombre mineurs		% détention préventive		% femmes		Taux d'occupation des prisons	
		2T	3T	2T	3T	2T	3T	2T	3T	2T	3T	2T	3T
	Ensemble	10 938	10 861	6 069	5 684	389	367	55,5%	52,3%	4,1%	4,2%	270,1%	268,2%
	P. BUBANZA	366	397	188	188	11	11	51,4%	47,4%	2,3%	2,8%	366,0%	397,0%
	P. BURURI	341	355	230	211	20	24	67,4%	59,4%	6,2%	7,9%	136,4%	142,0%
	P. GITEGA	1474	1464	534	768	21	17	36,2%	52,5%	4,6%	4,9%	368,5%	366,0%
	P. MPIMBA	3611	3427	2632	2386	196	173	72,9%	69,6%	4,1%	3,5%	451,4%	428,4%
	P. MURAMVYA	599	651	288	274	12	22	48,1%	42,1%	3,1%	4,0%	599,0%	651,0%
	P. MUYINGA	460	472	342	294	13	16	74,3%	62,3%	5,4%	4,4%	153,3%	157,3%
	P. NGOZI (F)	83	111	35	40	3	5	42,2%	36,0%	100,0%	87,4%	23,7%	31,7%
	P. RUTANA	382	354	132	67	12	14	34,6%	18,9%	4,3%	2,8%	152,8%	141,6%
	P. RUYIGI	949	873	505	316	24	14	53,2%	36,2%	4,1%	4,4%	316,3%	291,0%
	P. NGOZI (H)	1854	1937	1041	1023	42	39	56,1%	52,8%	0,0%	0,0%	463,5%	484,3%
	P. RUMONGE	819	820	142	117	35	32	17,3%	14,3%	3,4%	3,3%	102,4%	102,5%

III.3 : Motifs de sorties des prisons au cours du IIIème Trimestre

	Structure	Entrées et Rapport E/S	Ordonnance de Mise en Liberté Provisoire	Mandant d'élargissement	Acquittement	Expiration de la peine	Décès	Evasion	Liberté conditionnelle	Grâce présidentielle	Total de Sortie
Prisons											
	Ensemble	1926	692	16	219	368	9	79	16	1	1 399
	%	1,4	49%	1%	16%	26%	1%	6%	1%	0%	100%
	P. BUBANZA	118	47	0	20	13	0	13	3	0	96
	Juillet	39	17	0	7	5	0	5	2	0	36
	Août	50	16	0	5	5	0	3	0	0	29
	Septembre	29	14	0	8	3	0	5	1	0	31
	P. BURURI	116	64	0	11	14	0	9	0	0	98
	Juillet	32	6	0	5	7	0	1	0	0	19
	Août	46	11	0	3	3	0	3	0	0	20
	Septembre	38	47	0	3	4	0	5	0	0	59
	P. GITEGA	433	64	0	22	46	0	6	0	0	138
	Juillet	269	32	0	16	24	0	2	0	0	74
	Août	72	16	0	6	10	0	3	0	0	35
	Septembre	92	16	0	0	12	0	1	0	0	29
	P. MPIMBA	512	221	16	58	99	6	6	2	0	408
	Juillet	208	72	1	15	32	0	1	0	0	121
	Août	186	88	15	24	45	3	5	1	0	181
	Septembre	118	61	0	19	22	3	0	1	0	106
	P. MURAMVYA	50	35	0	21	38	0	1	11	0	106
	Juillet	11	10	0	6	11	0	0	0	0	27
	Août	28	9	0	11	22	0	1	9	0	52
	Septembre	11	16	0	4	5	0	0	2	0	27
	P. MUYINGA	156	104	0	4	22	0	1	0	0	131
	Juillet	50	22	0	2	6	0	1	0	0	31
	Août	57	41	0	1	8	0	0	0	0	50
	Septembre	49	41	0	1	8	0	0	0	0	50
	P. NGOZI (F)	18	3	0	1	3	0	1	0	0	8
	Juillet	4	1	0	1	0	0	1	0	0	3
	Août	9	2	0	0	1	0	0	0	0	3
	Septembre	5	0	0	0	2	0	0	0	0	2
	P. RUTANA	81	30	0	8	8	0	13	0	0	59
	Juillet	19	7	0	4	2	0	2	0	0	15
	Août	25	12	0	2	3	0	6	0	0	23
	Septembre	37	11	0	2	3	0	5	0	0	21
	P. RUYIGI	163	49	0	23	24	1	6	0	0	103
	Juillet	59	9	0	17	7	0	5	0	0	38
	Août	51	18	0	2	8	0	1	0	0	29
	Septembre	53	22	0	4	9	1	0	0	0	36
	P. NGOZI (H)	245	73	0	47	61	2	15	0	1	199
	Juillet	60	30	0	16	21	1	0	0	0	68
	Août	73	30	0	10	18	0	8	0	1	67
	Septembre	112	13	0	21	22	1	7	0	0	64
	P. RUMONGE	34	2	0	4	42	0	8	0	0	53
	Juillet	8	1	0	2	12	0	3	0	0	18
	Août	8	1	0	2	12	0	5	0	0	18
	Septembre	18	0	0	0	16	0	1	0	0	17

IV. Concepts et Acronymes

1. **Pourcentage du nombre d'affaires terminées sur affaires nouvelles** : c'est la ratio en pourcentage du nombre d'affaires jugées sur le nombre d'affaires inscrites. Si ce nombre est égal à 100, cela signifie que le nombre d'affaires jugées est égal au nombre d'affaires inscrites pendant la période considérée et donc qu'il n'y a pas dans ce cas d'arriéré judiciaire
2. **Part du Budget du Ministère de la Justice dans le Budget de l'Etat** : rapport entre le montant total des dotations budgétaires du Ministère de la Justice et le montant du Budget de l'Etat.
3. **Part des dotations Budgétaires par rubrique** : rapport entre le montant des dotations allouées pour une rubrique donnée (Cabinet, Inspection, ...) et le montant total des dotations budgétaires.
4. **Taux de croissance annuelle** : Ecart entre la valeur de la variable au cours d'une année donnée et la valeur de cette variable au cours d'une année antérieure (dite de base) rapporté à cette même valeur de l'année de base.
5. **Juridiction** : désigne, sauf exception à préciser, toute institution de la chaîne judiciaire tel que : la Cour Suprême ; Cour Anticorruption ; Cours d'appel ; Cours Administratives ; Tribunal de Commerce ; Tribunaux de Travail ; Tribunaux de Grande Instance ; Tribunaux de Résidence ; Parquets de la République (près des TGI); Parquets généraux de la République (près des CA); Parquet général de la Cour Suprême ; Parquet général de la Cour Anticorruption ; Prisons
6. **Professionnel de la justice** : inclut les magistrats, les avocats, les huissiers et les notaires
7. **Nombre de dossiers pendant** : C'est le nombre de dossiers non encore clôturés au dernier jour du mois considéré. Ces dossiers peuvent avoir été enregistrés / ouverts au cours du mois considéré ou d'autres mois antérieures.
8. **Affaires inscrites** : c'est sont les affaires arrivées et enregistrées dans une juridiction
9. **La répartition suivant le critère de la population, la nombre de dossiers pendant et le nombre de dossiers inscrits**, mais différemment, est fait en multipliant le nombre de magistrats dans une province par la population correspondante et en divisant chaque fois par la population totale. **La répartition suivant ces trois critères est la moyenne pondérée de la répartition suivant les trois critères prises ensemble** : Les pondérations ont été fixés de commun accord avec les spécialistes et praticiens de la justice Burundaise. La population a reçu la pondération 2, l'arriéré la pondération 1 et la demande de la justice la pondération 2. **L'écart positif** montre le nombre de magistrats potentiellement excédentaires par rapport aux autres juridiction et **l'écart négatif** montre un manque à gagner pour arriver à l'équilibre. La somme doit faire Zéro.
10. **Pourcentage du nombre d'affaires terminées sur affaires nouvelles** : c'est la ratio en pourcentage du nombre d'affaires jugées sur le nombre d'affaires inscrites. Si ce nombre est égal à 100, cela signifie que le nombre d'affaires jugées est égal au nombre d'affaires inscrites pendant la période considérée et donc qu'il n'y a pas dans ce cas d'arriéré judiciaire.
11. **Les tribunaux de grande instance** ont compétence exclusive dans les matières définies par la loi portant l'organisation judiciaire. Ils ont en outre à connaître de tous les litiges qui ne sont pas spécialement attribués à une autre juridiction. Le tribunal de grande instance statue en collégialité (3 magistrats). Il est composé de magistrats professionnels avec niveau universitaire et d'un greffier (le président du siège, 2 juges et 1 greffier). Malgré plusieurs

tentatives, aucune affaire n'a encore été jugées à juge unique au Burundi.

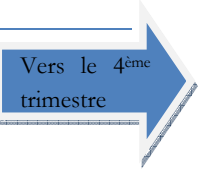
12. **Pourcentage du nombre d'affaires terminées sur affaires nouvelles** : C'est la ratio en pourcentage du nombre d'affaires jugées sur le nombre d'affaires inscrites. Si ce nombre est égal à 100, cela signifie que le nombre d'affaires jugées est égal au nombre d'affaires inscrites pendant la période considérée et donc qu'il n'y a pas dans ce cas d'arriéré judiciaire.
13. **Indice de Cappelletti Clark** : C'est la ration entre affaire en stock à la fin d'une période (Affaires pendantes en attente de jugement) et les affaires clôturées au cours d'une période données généralement une année. Ce n'est un rapport d'entrées-Sorties, mais plutôt, une ration Stock-Flux.
14. **Population Carcérale** : C'est le nombre total de personnes détenus dans les prisons.
15. **Taux d'occupation des prisons** : *rapport* entre le nombre de détenus et le nombre de places théoriques disponible (capacité d'accueil) pour une période considérées.
16. **Taux de croissance annuelle** : Ecart entre la valeur de la variable au cours d'une année donnée et la valeur de cette variable au cours d'une année antérieure (dite de base) rapporté à cette même valeur de l'année de base.
17. **Proportion des prévenus dans les prisons** : Rapport en pourcentage entre le nombre total de prévenus dans les prisons et le nombre total de détenus pour une période donnée.
18. **Affaire jugée** : Affaire pour laquelle une décision a été rendue sur l'objet du litige.
19. **Affaire nouvelle** : Affaire nouvellement arrivée et enregistrée dans une juridiction.
20. **Affaire dont l'instruction est terminée** : Affaire dont l'instruction est clôturée. La clôture de l'instruction est caractérisée soit par une ordonnance de transmission des pièces au procureur général de la cour d'appel de ressort, soit par une ordonnance de renvoi de l'affaire devant la chambre correctionnelle, soit par une ordonnance de non lieu.
21. **Appel** : Recours par lequel une partie porte une affaire jugée par une juridiction de premier degré devant la juridiction de second degré pour qu'elle soit rejugée.
22. **Décision rédigé** : Décision rendue par une juridiction de degré supérieur rédigée et signée par le juge.
23. **Avant dire droit** : Décision prise par un juge, soit pour aménager une situation provisoire soit pour organiser une instruction.
24. **Budget prévisionnel** : Document comptable présentant les prévisions de ressources (recettes) et leurs différentes utilisations (dépenses).
25. **Condamné** : Personne jugée et reconnue coupable de faits de crime ou de délit.
26. **Confirmation** : Décision par laquelle une juridiction de recours consolide et maintient la décision des premiers juges.
27. **Exécution budgétaires** : Utilisation effectives des crédits budgétaires alloués.
28. **Décision rédigée** : Affaire sur laquelle une juridiction a statué et dont la décision a été rédigée et signée par le juge.
29. **Evasion** : Fait pour quiconque étant, en vertu d'un mandat ou d'une décision de justice ou sur flagrant délit, arrêté ou détenu pour crime ou délit, de s'échapper ou tenter de s'échapper, soit des lieux affectés à la détention par l'autorité compétente, soit du lieu du travail, soit au cours d'un transfèrement.

IV. Annexes : Classement des juridictions suivant le rendement des magistrats

IV.1. Les juridictions du siège

Structure	Rendement mensuel des magistrats	Rendement des magistrats	Place occupé au point de vu, rendement 2eme T	Place occupé au point de vu, rendement 3eme T	Places gagnées (+) ou perdues (-) par rapport au 1er Trimestre
TGI KAYANZA	7,4	7,4	1 ^{er}	1 ^{er}	0
TGI MWARO	6,2	6,1	2 ^{ème}	2 ^{ème}	0
TGI KARUZI	3,8	4,8	13 ^{ème}	3 ^{ème}	10
TGI MAKAMBA	6,1	4,4	3 ^{ème}	5 ^{ème}	-1
TGI BURURI	3,3	4,4	17 ^{ème}	4 ^{ème}	12
TGI CANKUZO	4,3	4,3	8 ^{ème}	6 ^{ème}	2
COUR SUPREME	4,7	4,1	6 ^{ème}	7 ^{ème}	-1
TGI MURAMVYA	4,5	3,6	7 ^{ème}	8 ^{ème}	-1
TGI KIRUNDO	4,3	3,5	9 ^{ème}	9 ^{ème}	0
TGI RUYIGI	4,2	3,5	10 ^{ème}	10 ^{ème}	0
TGI BUBANZA	2,3	3,3	19 ^{ème}	11 ^{ème}	8
TGI CIBITOKÉ	5,6	3,0	4 ^{ème}	12 ^{ème}	-8
TGI NGOZI	3,8	3,0	14 ^{ème}	13 ^{ème}	1
TGI RUTANA	4,8	2,7	5 ^{ème}	14 ^{ème}	-9
TGI MUYINGA	4,0	2,6	12 ^{ème}	15 ^{ème}	-3
TGI BUJA RURAL	2,5	2,5	18 ^{ème}	16 ^{ème}	2
TGI GITEGA	3,7	2,4	15 ^{ème}	17 ^{ème}	-2
TGI BUJA MAIRIE	4,2	2,1	11 ^{ème}	18 ^{ème}	-7
CAD Bujumbura	1,2	2,1	24 ^{ème}	19 ^{ème}	5
TTv Bujumbura	2,2	2,0	20 ^{ème}	20 ^{ème}	0
CA Bujumbura	1,8	1,8	22 ^{ème}	21 ^{ème}	1
CA Gitega	3,4	1,6	16 ^{ème}	22 ^{ème}	-6
Cour Anti-corruption	1,9	1,5	21 ^{ème}	23 ^{ème}	-2
TTv Gitega	1,0	1,3	25 ^{ème}	24 ^{ème}	1
CA NGOZI	1,5	1,2	23 ^{ème}	25 ^{ème}	-2
CAD Ngozi	0,7	1,0	28 ^{ème}	26 ^{ème}	2
CAD Gitega	1,0	0,8	26 ^{ème}	27 ^{ème}	-1
TCO Bujumbura	0,9	0,7	27 ^{ème}	28 ^{ème}	-1

Vers le 4^{ème} trimestre



IV.2. Les parquets de la république

Structure	Rendement mensuel des magistrats 2eme T	Rendement mensuel des magistrats 3eme T	Place occupé au point ed vu, rendement 2eme T	Place occupé au point ed vu, rendement 3eme T	Places gagnées (+) ou perdues (-) par rapport au 1er Trimestre
PQ TGI MURAMVYA	7,3	14,7	14ème	1er	13
PQ TGI CIBITOKI	9,8	13	11ème	2ème	9
PQ TGI CANKUZO	10,1	12,1	9ème	3ème	5
PQ TGI MWARO	11,4	10,3	6ème	4ème	2
PQG CS BUJ.	6,6	10,3	17ème	4ème	13
PQ TGI KAYANZA	7,1	10	15ème	6ème	9
PQ TGI BURURI	7,6	9,5	13ème	7ème	6
PQ TGI BUBANZA	6,6	9,3	16ème	8ème	9
PQ TGI NGOZI	18,2	9	1er	9ème	-8
PQ TGI KIRUNDO	12,5	8,5	3ème	10ème	-7
PQ TGI RUTANA	12,2	8,1	5ème	11ème	-6
PQ TGI MUYINGA	9,9	7,7	10ème	12ème	-2
PQ TGI BUJA RURAL	5,7	6,9	18ème	13ème	5
PQ Cour Anti-corruption	5,5	6,4	19ème	14ème	5
PQ TGI RUYIGI	10,1	6,1	7ème	15ème	-8
PQ TGI MAKAMBA	10,1	5,6	8ème	16ème	-7
PQ TGI GITEGA	13,9	5,4	2ème	17ème	-15
PQ TGI KARUZI	12,4	5,1	4ème	18ème	-14
PQ TGI BUJA MAIRIE	9,6	3,6	12ème	19ème	-7
PQG CA Bujumbura	2,9	3	20ème	20ème	0
PQG CA NGOZI	1,6	2,5	21ème	21ème	0
PQG CA Gitega	0,8	2,4	22ème	22ème	0

Vers le 4^{ème} trimestre

IV.3. Les infractions retenus par parquets de la république

N°	Infractions	Nombre de cas par mois			
		Juillet	Août	Septembre	Trimestre
1	Vol Qualifié	177	96	111	384
2	Viol	60	35	43	138
3	Escroqueries/Abus de confiance	46	21	50	117
4	Meurtre et assassinat	32	31	25	88
5	Consommation des stupéfiants	25	18	19	62
6	Coups et blessures volontaires Graves	19	16	18	53
7	Vol simple	18	11	23	52
8	Participation à des bandes armées	15	9	7	31
9	Détention Illégale d'Armes	7	8	10	25
10	Attentat à la pudeur	2	1	19	22
11	Atteinte à la sûreté de l'Etat	5	6	5	16
12	Corruption	1	0	13	14
13	Infanticide	4	2	7	13
14	Emissions de chèques sans provision	4	1	3	8
15	Avortement	3	4	0	7
16	Détournement	3	1	3	7
17	Vol à main armé	1	0	1	2
18	Autres réunis	218	231	205	654

Source: Rapports mensuels des parquets de la république

Liste des parquets qui ont renseigné leur situation de criminalité pendant le trimestre

Parquets	Mois		
	Juillet	Août	Septembre
Bujumbura Mairie	1	1	1
Bujumbura rural	1	1	1
Bubanza	1	1	1
Bururi	1	1	1
Cibitoke	1	1	1
Makamba	1	1	1
Muramvya	1	1	1
Mwaro	1	1	1
Gitega	0	1	1
Cankuzo	0	1	1
Karuzi	0	0	0
Rutana	0	0	0
Ruyigi	0	0	0
Ngozi	1	1	0
Kayanza	1	1	1
Kirundo	1	1	1
Muyinga	1	1	1

Source: Rapports mensuels des parquets de la république

N.B : Si c'est 1 ça veut dire que le parquet a renseigné sur la criminalité, si c'est 0 ça veut dire que le parquet n'a pas renseigné sur la criminalité